

Infos pratiques

# Aléop, je m'informe sur les transports scolaires !

Inscription, horaires, tarifs, contacts ...  
Rendez-vous sur [aleop.paysdelaloire.fr](http://aleop.paysdelaloire.fr)



**Aléop** Région  
PAYS  
de la  
LOIRE

[aleop.paysdelaloire.fr](http://aleop.paysdelaloire.fr)

**Prendre le car ou le TER pour me rendre à l'école, au collège ou au lycée : rien de plus simple avec le réseau régional Aléop !**



## QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

**Votre enfant est concerné si :**

- il est domicilié dans la région des Pays de la Loire,
- il est scolarisé :
  - de la maternelle à la terminale, apprenti pré-bac,
  - dans un établissement d'enseignement public, ou privé sous contrat (voir conditions sur le site Aléop).



## COMMENT S'INSCRIRE ET COMBIEN CA COÛTE ?

**Les inscriptions sont ouvertes du 8 juin au 19 juillet 2022.**

Au-delà de cette date, une majoration de 20 € sera appliquée pour tout retard d'inscription, sauf en cas de motif justifié\*.

- 1 **Connectez-vous sur [aleop.paysdelaloire.fr](https://aleop.paysdelaloire.fr)**
- 2 Vous **possédez déjà un compte** : renseignez vos identifiants et mot de passe > inscrivez vos enfants.
- 3 Vous ne possédez **pas encore de compte** : **créez un compte** > inscrivez vos enfants.
- 4 **Rendez-vous sur notre site** pour toutes les informations pratiques (tarifs, mode de paiement...).

\* plus d'infos sur [aleop.paysdelaloire.fr](https://aleop.paysdelaloire.fr)



## GÉREZ LES ABONNEMENTS DE VOS ENFANTS EN TOUTE SIMPLICITÉ !

Avec votre compte Aléop vous pouvez :

-  Inscrire votre enfant au transport scolaire,
-  Suivre vos dossiers en cours et payer votre abonnement,
-  Télécharger vos factures et une attestation provisoire de transport,
-  Demander un duplicata de carte si nécessaire.

L'année prochaine pour vous réinscrire, il suffit de vous reconnecter à votre compte transport !

**Retrouvez tous vos contacts sur [aleop.paysdelaloire.fr](https://aleop.paysdelaloire.fr)**